



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Programme
Alimentaire
Mondial

RAPPORT SPÉCIAL

Résumé

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

18 juillet 2017

[Rapport en bref](#)



Crédits photographiques: M. Niang, L. Castaldi et C. Ah Phoe.

Le présent rapport a été établi par Alessandro Costantino, Luigi Castaldi, Muhammad Dost, Mamadou Niang, Monika Tothova et Swithun Goodbody (FAO) et Claudia Ah Poe, Hazem Almahdi, Ahmad Shah Shahi, Dima Alhumsi et Bashar Akkad (PAM), sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM, à partir d'informations officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

Mario Zappacosta
Économiste principal, EST-SMIAR
Division du commerce international
et des marchés, FAO
Mél: giewws1@fao.org

Muhannad Hadi
Directeur régional, Moyen-Orient,
Afrique du Nord, Asie centrale et
Europe de l'Est, PAM
Mél: muhannad.hadi@wfp.org

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Veillez noter que le présent rapport spécial peut être obtenu sur l'Internet dans le site Web de la FAO aux adresses URL ci-après: www.fao.org <http://www.fao.org/giewws/> et <http://www.wfp.org/food-security/reports/CFSAM>

Les alertes spéciales et les rapports spéciaux peuvent aussi être reçus automatiquement par courrier électronique dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un courrier électronique à la liste électronique de la FAO à l'adresse suivante: mailserv@mailserv.fao.org sans remplir la rubrique sujet, avec le message ci-après:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L

R A P P O R T S P É C I A L

Résumé

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

18 juillet 2017

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2017

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Faits saillants

- **Production végétale:** La production de blé et d'orge s'est légèrement améliorée en 2017 par rapport à l'année dernière en raison d'une amélioration de la pluviosité et de l'accès aux terres agricoles dans certaines régions. La production totale de blé a été estimée à 1,8 million de tonnes, soit 12 pour cent de plus que le record négatif de l'année dernière mais un niveau encore nettement inférieur (bien moins de la moitié) à la moyenne d'avant le début du conflit, à savoir 4,1 millions de tonnes (2002-2011). Les activités agricoles continuent d'être limitées par des coûts de production élevés, l'absence d'intrants et la destruction ou les dégâts causés aux infrastructures, y compris les infrastructures d'irrigation.
- **Élevage:** Ces deux dernières années, la taille des troupeaux s'est stabilisée, bien qu'à un niveau très faible. Les principales contraintes qui continuent de peser sur l'élevage sont les prix élevés du fourrage, la couverture insuffisante des services vétérinaires et la difficulté d'accès aux zones de pâturage dans certaines parties du pays à cause de l'insécurité. L'amélioration des pâturages, qui ont bénéficié d'une pluviosité accrue, devrait alléger la pression exercée par les prix élevés du fourrage, à condition que les éleveurs aient accès à ces pâturages.
- **Déplacements:** Environ deux personnes sur cinq sont déplacées à l'intérieur du pays. En mai 2017, 6,3 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) - la plupart d'entre elles plusieurs fois - et 440 000 personnes ont pu retourner dans leurs régions d'origine grâce à l'amélioration des conditions de sécurité dans certaines zones du pays. Par ailleurs, la fluidité du conflit a entraîné de nouveaux déplacements de populations; dans sept des 14 gouvernorats, le nombre de PDI s'est accru par rapport au début de l'année.
- **Accès de l'aide humanitaire:** L'accès continue d'être fortement restreint dans l'ensemble de la République arabe syrienne, en particulier à Deir-ez-Zor et à Ar-Raqqa. Alors que la situation humanitaire s'est légèrement améliorée à Deir-ez-Zor grâce aux parachutages d'aide, la situation à Ar-Raqqa reste critique. Les magasins ont été détruits et le coût du panier alimentaire standard a augmenté de 42 pour cent entre mai et juin 2017. Certaines des "zones assiégées" sont désormais considérées comme "difficiles à atteindre".
- **Marchés:** Grâce à l'amélioration générale des conditions de sécurité et à la réouverture des voies d'approvisionnement, le commerce reprend lentement à travers le pays et les marchés urbains semblent bien fonctionner. Les marchés dans certaines zones à l'est de la ville d'Alep, qui étaient dans un état de complète destruction, commencent à se relever doucement. Les prix des aliments continuent d'être très élevés par rapport à il y a deux ou trois ans, mais ont légèrement fléchi dans certaines parties du pays par rapport à l'année dernière.
- **Évolution des moyens de subsistance:** Grâce à l'amélioration relative de l'accès et du fonctionnement des marchés, les moyens de subsistance dans les secteurs formel et informel se sont quelque peu améliorés par rapport à l'année dernière. Le pouvoir d'achat des travailleurs occasionnels et des éleveurs a légèrement augmenté depuis décembre de l'année dernière, mais continue d'être faible par rapport à 2014 et 2015. Les ménages de PDI perçoivent le plus souvent un salaire inférieur ou ont moins de capacité à travailler. Leurs stratégies d'adaptation reposent le plus souvent sur l'allongement des heures de travail et le recours au travail des enfants. De nombreux hommes étant enrôlés ou à l'étranger, les femmes ont un plus grand fardeau à porter pour soutenir leurs familles.
- **Consommation et diversité alimentaires:** Le régime alimentaire de plus de 30 pour cent des ménages est caractérisé par la consommation de denrées de mauvaise qualité et en faible quantité. La situation est plus difficile pour les ménages résidant dans les zones difficiles à atteindre et les zones assiégées ainsi que pour les ménages déplacés. Les plus vulnérables sont les ménages récemment déplacés (<1 an). Les ménages dirigés par des femmes et les ménages qui comptent de nombreux enfants sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Néanmoins, dans l'ensemble, la situation s'est quelque peu améliorée par rapport à l'année dernière.
- **Stratégies d'adaptation:** Les Syriens sont contraints d'adopter des stratégies d'adaptation pour faire face aux graves pénuries alimentaires auxquelles ils sont confrontés. Environ 50 pour cent des ménages ont réduit le nombre de leurs repas et plus de 30 pour cent ont restreint la consommation des adultes afin d'accorder la priorité aux enfants. Alors que la crise en est à sa septième année, la grande majorité des ménages ont épuisé leurs actifs et ne sont plus en mesure de puiser dans leurs stocks ou d'autres réserves. Ils ont recours au travail des enfants ou sont contraints de retirer leurs enfants de l'école pour tenter de faire face à leurs besoins.

- **Besoins en matière d'aide alimentaire:** Sur la base des données disponibles, la mission estime que 6,9 millions de Syriens sont en situation d'insécurité alimentaire pour ce qui est de la consommation courante. En outre, la situation de 5,6 millions de Syriens serait probablement pire sans l'aide alimentaire fournie. Environ 3,1 millions de personnes supplémentaires sont à risque d'insécurité alimentaire étant donné qu'elles ont recours à des stratégies d'épuisement des ressources en vue de satisfaire leurs besoins de consommation, et seulement 3,5 millions de personnes peuvent actuellement être considérées en situation de sécurité alimentaire.

RECOMMANDATIONS

Après sept années de conflit, le secteur agricole national, jadis prospère, a été dévasté par la perte des terres cultivées, la destruction des machines agricoles et des structures d'irrigation, les pénuries et les coûts élevés des intrants agricoles et du carburant, les dégâts causés aux infrastructures, une alimentation électrique défaillante et l'éloignement des agriculteurs des zones d'insécurité. Malgré ces difficultés, l'agriculture demeure un pilier opérationnel de l'économie de la République arabe syrienne.

Alors que le conflit dans le pays n'est toujours pas résolu, l'état de la production agricole, tel qu'évalué par la CFSAM en mai 2017 a révélé que, par rapport aux précédentes années de conflit, les chiffres concernant la production agricole et l'élevage se sont stabilisés au cours de la dernière campagne agricole après plusieurs années de déclin, quoique les niveaux de production demeurent bien en deçà des niveaux d'avant le début du conflit.

Les premiers retours de personnes déplacées témoignent d'une amélioration des conditions de sécurité dans certaines parties du pays. Une reprise de la production industrielle dans les situations d'après conflit prend généralement plus de temps en raison des exigences accrues pour la reconstruction industrielle, à savoir une intensité énergétique accrue et un approvisionnement stable en intrants et en énergie. Par conséquent, le secteur agricole est susceptible d'attirer les personnes déplacées de retour.

Sur la base des observations de terrain et de l'examen des données secondaires, la mission CFSAM recommande l'ensemble des mesures suivantes en vue d'améliorer la situation globale de la sécurité alimentaire et la résilience dans la République arabe syrienne:

Assistance alimentaire généralisée: L'assistance alimentaire du PAM a été une bouée de sauvetage pour les ménages touchés par le conflit, partout dans le pays. Il convient de poursuivre la fourniture d'assistance alimentaire généralisée à court et moyen terme afin de soutenir les personnes déplacées et de faciliter leur retour. L'introduction d'une assistance saisonnière au cours des périodes les plus difficiles de l'année, durant l'hiver et durant la période d'avant récolte, peut être envisagée mais nécessiterait une analyse saisonnière plus détaillée.

Activités de subsistance: Dans la mesure du possible, il convient d'amplifier les activités de soutien aux moyens de subsistance – en mettant l'accent sur les zones à forte rentabilité. Examiner les possibilités de programmation conjointe, en maintenant la sécurité alimentaire au cœur des objectifs des projets communs, par exemple dans le secteur de l'élevage, et en favorisant des activités visant à soutenir les femmes et à promouvoir l'égalité entre les sexes.

Transferts monétaires: Lorsque cela s'avère possible sur le plan opérationnel, il serait utile de proposer des transferts monétaires; en particulier, dans les zones urbaines et péri-urbaines dotées de marchés qui fonctionnent. Compte tenu des coûts relativement élevés et des limites opérationnelles pour élargir à grande échelle l'actuel programme de coupons, il convient d'envisager la mise en œuvre d'un projet pilote de transferts monétaires à petite échelle, par exemple, dans le cadre du programme de soutien aux moyens de subsistance.

Ciblage: L'accent devrait être mis sur les processus de ciblage et de sélection à l'intérieur du pays et dans les opérations transfrontalières, en assurant un suivi continu de l'approche et du renforcement des capacités du Croissant-Rouge arabe syrien et des ONG partenaires, afin de mettre en œuvre un ciblage en fonction des besoins fondé sur des critères démographiques et de vulnérabilité socio-économique. Le rapport coût-efficacité est un élément qui doit être pris en compte.

Couverture et cycle de rotation: Bien que la couverture globale de l'assistance alimentaire puisse être considérée comme satisfaisante dans un contexte aussi complexe et difficile, dans les gouvernorats moins touchés par la crise (comme As-Sweida et Lattakia) les PDI semblent bénéficier d'une assistance moins régulière. De même, les PDI dans les zones rurales reçoivent une assistance de manière moins régulière que les PDI qui se trouvent dans les zones urbaines. Il est recommandé de réorienter l'assistance alimentaire généralisée à destination des déplacés ruraux, et des déplacés urbains en dehors des refuges officiels en ajustant les cycles de rotation.

Retour à l'école: Malgré une relative amélioration de la situation, les enfants non scolarisés continuent de représenter un problème majeur: un enfant sur trois est actuellement déscolarisé. Pour lutter contre les problèmes de déscolarisation et de travail des enfants, il est recommandé d'envisager l'expansion du programme de retour à l'école, en ajoutant par exemple un volet à cet égard pour les PDI/déplacés de retour les plus vulnérables et en l'associant à l'assistance alimentaire généralisée (par ex. en fournissant une aide complémentaire conditionnelle aux ménages avec des enfants en âge scolaire).

Programme de repas scolaires: Il est recommandé de procéder à un examen du programme global et à multiples facettes de repas scolaires afin d'établir une base de données probantes pour faciliter la conception des futurs programmes, et éventuellement inspirer d'autres pays dans des contextes similaires.

Nutrition: Élargir le programme de traitement et renforcer les évaluations régulières et le suivi de l'état nutritionnel. Accroître la couverture et renforcer le suivi du programme de prévention nutritionnelle pour s'assurer qu'il atteigne les enfants (6-23 mois) des ménages vulnérables qui bénéficient de l'assistance alimentaire généralisée. Étendre également le programme de nutrition aux femmes enceintes et qui allaitent, afin d'améliorer leur accès à une alimentation saine et équilibrée.

Achats locaux: Intensifier les achats locaux de denrées destinées à l'assistance alimentaire tout en maintenant un objectif réaliste afin de veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement nationale puisse faire face à la demande. Examiner les possibilités de développer la chaîne d'approvisionnement locale y compris les installations de stockage des aliments, la minoterie et les silos, et d'améliorer la productivité des petits exploitants.

En vue de dynamiser le secteur agricole, la Mission recommande la mise en œuvre d'investissements spécifiques dans deux domaines prioritaires:

1. Répondre aux besoins immédiats par le biais d'interventions rapides pour soutenir la sécurité alimentaire et renforcer la capacité d'absorption des populations vulnérables:
 - Soutenir la production céréalière en fournissant aux ménages des semences et autres intrants agricoles nécessaires (directement ou par le biais de centres de distribution).
 - En l'absence de laboratoires et de centres de recherche fiables, fournir des kits et des unités mobiles pour tester la qualité des semences et autres intrants agricoles.
 - Soutenir la diversification de la production, y compris en fournissant des intrants agricoles tels que des bâches en plastique pour les serres et en encourageant la production d'autres cultures commerciales afin d'accroître les revenus des ménages (herbes et épices, pommes de terre, production de champignons, apiculture, etc.).
 - Fournir aux éleveurs du fourrage, des animaux, du matériel pour la reproduction, des vaccins et des médicaments vétérinaires de façon régulière.
 - Accroître le soutien en faveur de la production potagère et de l'élevage domestique de volaille grâce à la distribution de semences de qualité et de poussins.
 - Créer des petits centres pour la collecte et le traitement du lait à destination des marchés locaux en vue d'améliorer la variété alimentaire et de prévenir les maladies transmises par le lait cru pour protéger la santé publique.
 - Accroître le soutien en faveur du secteur des pêches en facilitant le rééquipement des pêcheurs.
 - Appuyer l'utilisation des ressources locales pour la production des intrants nécessaires (compost, moyens de protection des végétaux, etc.) afin de compenser la non-disponibilité de certains intrants de production.
 - Accroître le soutien en faveur de l'utilisation des énergies renouvelables (énergie solaire, unités de production de biogaz, etc.) afin de fournir l'énergie nécessaire aux usages domestiques à l'aide de méthodes respectueuses de l'environnement.

2. Fournir les bases pour la mise en œuvre de solutions durables sur le long terme visant à faciliter et à renforcer la viabilité des moyens de subsistance agricoles, la sécurité alimentaire et la résilience de la population, en particulier les déplacés de retour, en instaurant un environnement propice à la production agricole et en facilitant la fourniture des intrants nécessaires à la production agricole et l'élevage:
- Remettre en état les systèmes de production et de distribution de semences tout au long de la chaîne de valeur, y compris les installations de multiplication des semences de pommes de terre pour améliorer l'accès aux variétés résistantes à la sécheresse et aux maladies.
 - Remettre en état les infrastructures d'irrigation endommagées et améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau pour la production grâce à des technologies à faible coût (panneaux solaires et autres), éventuellement en mettant en œuvre des programmes de travail rémunéré.
 - Réhabiliter le secteur de la production d'engrais, tout en prenant en considération d'autres sources de nutriments disponibles au niveau national, comme la production de compost, le fumier animal et la gestion des déchets alimentaires.
 - Réhabiliter le système de production d'aliments pour animaux, en construisant des unités de transformation des aliments pour animaux et en favorisant l'introduction de cultures fourragères dans la rotation des cultures.
 - Fournir des lignes de crédit aux agriculteurs en utilisant des garanties alternatives, comme des parts de contrats à terme, pour leur permettre d'investir dans des actifs et des machines agricoles.
 - Établir des micro-entreprises agricoles dans les zones rurales afin de faciliter la commercialisation locale.
 - Favoriser l'ajout de valeur aux produits de base à mesure que s'améliore la fiabilité de l'approvisionnement énergétique avec la poursuite de la reconstruction, comme la formation des éleveurs de bétail à la transformation domestique du lait pour la fabrication de fromage, de yaourts et autres produits laitiers dans certaines zones, en particulier celles où l'accès aux autres marchés est difficile, afin de fournir des possibilités de création de revenus et d'améliorer le régime alimentaire des populations locales.
 - Remettre en état les services vétérinaires et le secteur national de la production de vaccins.
 - Restaurer les services de recherche, en mesure de tester et de contrôler la qualité des intrants agricoles sur le marché, et d'améliorer les variétés et les races locales.
 - Réhabiliter le secteur des pêches et de l'aquaculture.
 - Améliorer le renforcement des capacités en investissant dans la formation des agriculteurs.
 - Soutenir les systèmes de gestion de l'information (systèmes d'alerte rapide en cas de sécheresse) afin de permettre aux décideurs de concevoir des interventions appropriées fondées sur des données probantes.